

Pencouragement constants qu'il nous ont généreusement donnés pendant les années écoulées depuis notre consécration épiscopale.

Nous comptons, pour l'avenir, sur autant de zèle, de dévouement et de générosité, car la charge, dont nous portons le poids depuis bientôt douze ans, ne se trouve pas allégée par l'érection d'Ottawa en Eglise Métropolitaine. Les sentiments que vous avez manifestés, Nos Très Chers Frères, dans les circonstances présentes, les témoignages si nombreux et si riches que vous nous avez donnés de votre affection et de votre estime, nous sont un précieux gage de votre entier concours dans la continuation de nos œuvres communes.

O Marie Immaculée, notre Mère, daignez favoriser cet archidiocèse de la protection que vous n'avez jamais refusé au diocèse d'Ottawa, à ses pasteurs et à ses fidèles.

Glorieux Saint Joseph, obtenez-nous, du Sacré-Cœur de celui dont vous avez été le père nourricier, toutes ces grâces efficaces qui rendront notre ministère utile à la gloire de l'adorable Trinité et fructueux pour toutes les âmes confiées à nos soins.

Sainte Anne, soyez toujours notre Patronne, priez pour nous, protégez-nous.

En prenant possession de l'archevêché d'Ottawa, nous n'avons aucun changement à faire à la discipline actuelle.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, nous renouvelons et confirmons autant que cela peut être nécessaire :

1o. Toutes les ordonnances, statuts, règlements de discipline, défenses et réserves en vigueur dans le diocèse ;

2o, Dans les mêmes limites de temps et de territoire et pour ce qui est des facultés extraordinaires, en vertu d'une autorisation du Préfet de la Propagande : (A) les pouvoirs de confesser et de prêcher